



MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

**ARRETE PORTANT SUR LA FERMETURE
TEMPORAIRE AU PUBLIC DE LA SALLE ABEL
MICHEA.**

Arrêté de Police N° 17/2023 du 21 mars 2023

Le Maire de la Ville de GUESNAIN

*Vu l'article L.2212 du Code Général des Collectivités
Territoriales*

*Considérant que les conditions de sécurité pour recevoir du
public ne sont pas remplies par l'établissement en raison de
travaux de réfection de la toiture ainsi que du bardage*

*Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des utilisateurs
et du public dans la salle des sports Abel Michéa, rue Paul
Eluard le temps des travaux.*

ARRETE

Article 1

*La salle Abel Michéa sera fermée au Public à compter du Lundi
10 avril 2023 et pour une durée de 05 semaines.*

Article 2

*Monsieur le Concierge du Complexe Sportif Robert Barran.
Monsieur le Responsable des Services Techniques de la ville de
GUESNAIN*

*Madame la Directrice Générale des Services sont chargés
chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.*

*Fait à GUESNAIN,
Le 21 mars 2023*

*Le Maire,
Maryline LUCAS*

